

ENFANCE - JEUNESSE

TECHNIQUE

# Territoire Nord Picardie

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2017

ÉCONOMIE

SOCIAL

CULTURE - TOURISME

FINANCES - RH

CONSTRUIRE ENSEMBLE



## 2017 - An I

Le rapport d'activité de notre collectivité issue de la fusion des 3 Communautés de communes du Bernavillois, du Bocage-Hallue et du Doullennais retrace l'important travail effectué au cours de cette première année de fonctionnement.

Un rapport que les maires des communes adhérentes se doivent chaque année de présenter au conseil municipal.

Sa forme dématérialisée, présente sur le site de notre collectivité, permettra également à tous les habitants du Territoire Nord Picardie nouvellement institué d'en prendre connaissance.

Synthétique, il donne une vue illustrée et chiffrée des services rendus par la Communauté de communes à tous les habitants des plus jeunes, avec les activités des centres de loisirs, aux plus âgés, avec les services à la personne, des actifs, avec le développement économique, aux demandeurs d'emploi, avec les chantiers d'insertion, pour tous avec la culture ou la voirie.

Certes il ne précise pas toutes les difficultés rencontrées, ou les désagréments générés par ces modifications institutionnelles, que l'année 2018 devrait contribuer à corriger avec l'harmonisation des compétences, parfois différentes, et des pratiques des services regroupés.

Nonobstant celles ci, l'ensemble des délégués communautaires avec le bureau ont délibéré pour concourir à faire de notre territoire un territoire attractif où il fait bon vivre avec le souci constant de l'efficacité et de l'équité territoriale.

A l'écoute de vos remarques et contributions, je vous souhaite une très bonne lecture qui permettra à chacun de mesurer le rôle important qu'exerce la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie aux côtés des 70 communes dont je veux souligner le rôle essentiel, et de leurs élus pour la cohésion, la solidarité et la nécessaire proximité qu'elles développent au quotidien.

Ensemble poursuivons avec enthousiasme, détermination et réussite nos missions au services de tous les habitants.

Avec mes sentiments les meilleurs et dévoués

**Laurent SOMON**  
Président de la CCTNP

## Edito

## Territoire

## Elus et institutions

Conseil communautaire 6  
Bureau 6  
Commissions 7  
Compétences 8

## Organisation

Présentation 9  
Rôles des services 9

## Pôles de services

Urbanisme 10  
Planification 10  
Application du droits des sols 11

Finances 11  
Dépenses de fonctionnement 11  
Recettes de fonctionnement 11  
Dépenses d'investissement 11  
Recettes d'investissement 11

## Action sociale

Aide à domicile 13  
Télé-alarme 14  
Service de portage de repas 15  
MARPA 15  
Chantiers d'insertion 16

## Culture / Tourisme

Spectacle vivant 17  
Bibliothèques 18  
Ecole de musique 18  
Cinéma «Le Tivoli» 19  
Office de tourisme 19  
Cité Souterraine de Naours 20

## Enfance / Jeunesse / Scolaire

Ecoles du Bernavillois 21  
Restauration scolaire 22  
Accueils de Loisirs 22  
Relais Assistants Maternels 24

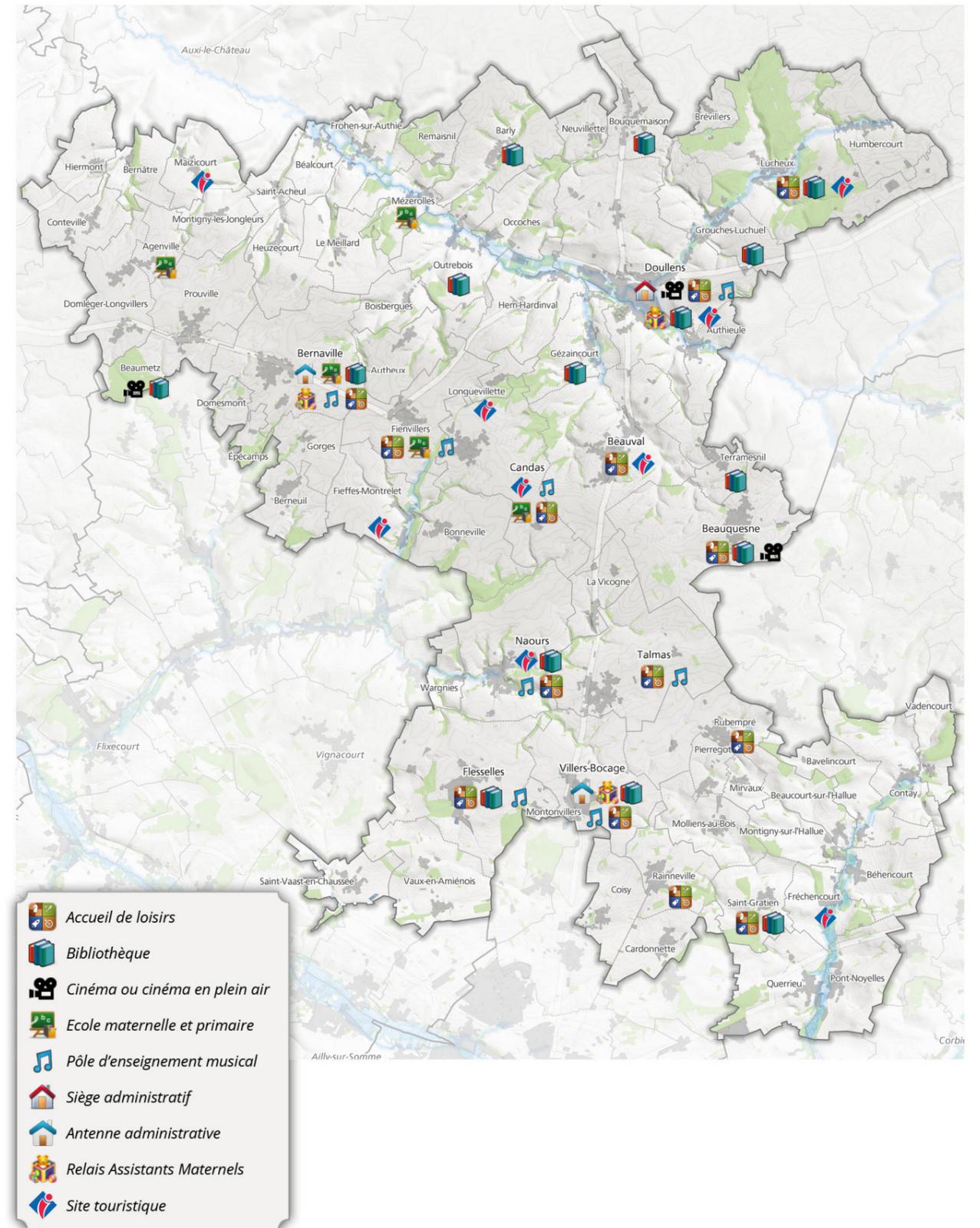
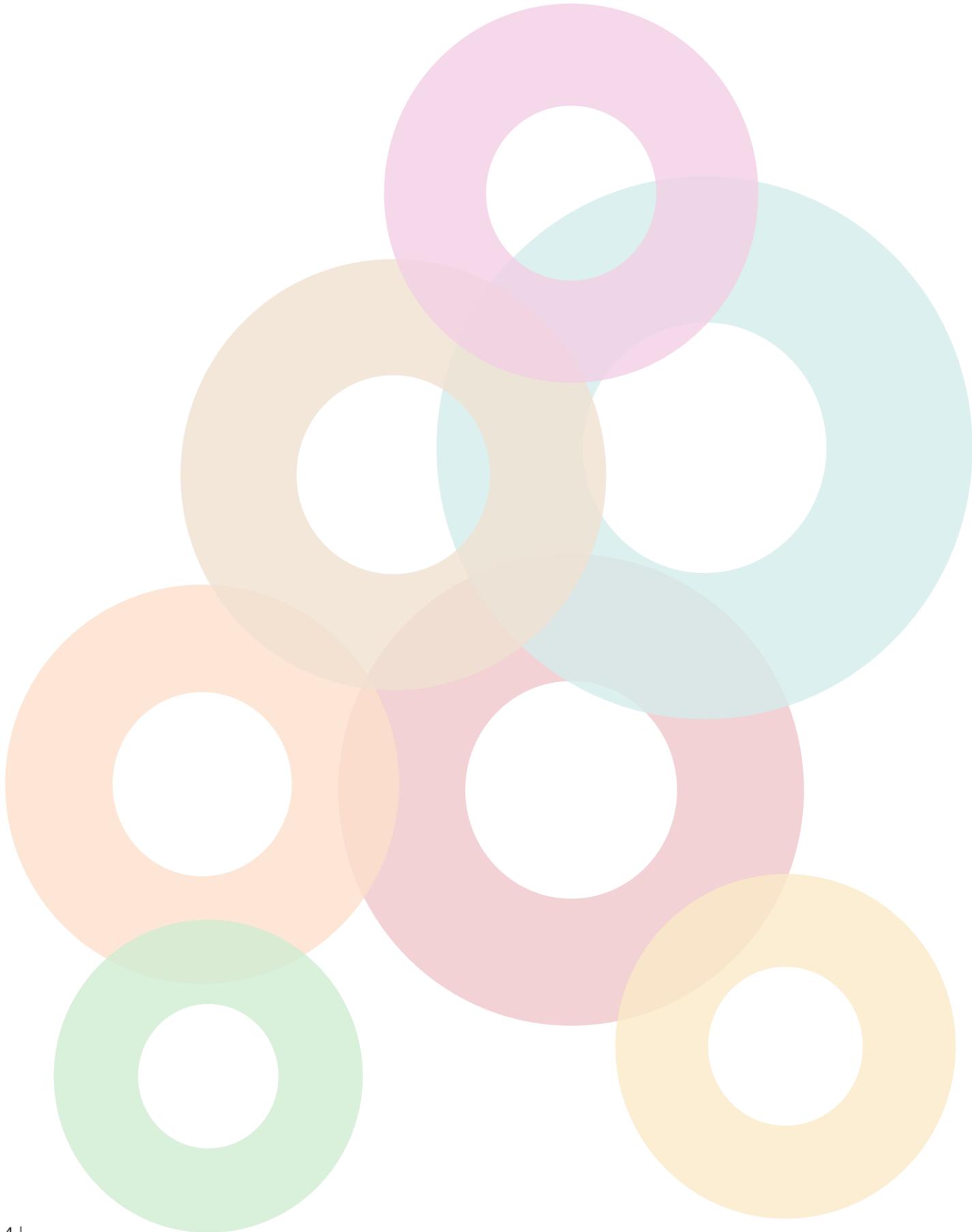
## Technique

Voirie 25  
Ordures ménagères 27  
SPANC 28  
Assainissement collectif 28  
Aire d'accueil des gens du voyage 29  
Lutte contre le ruissellement 29  
Chemins de randonnées 30  
Bâtiments 30  
Marchés en cours 31  
Déneigement 31

**Président de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie - Directeur de publication :** Laurent SOMON  
**Responsable de la rédaction :** Nelly LAMBERT (Directrice Générale des Services)  
**Rédacteur et réalisation :** Yannick VADUREL (Chargé de Communication)  
**Crédits photos :** Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie  
**Parution :** Août 2018  
**Dépôt légal :** à parution

# Territoire

Jusqu'au 31 décembre 2017, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie rassemble 70 communes et une population de près de 35 000 habitants. Son territoire s'étend sur une superficie de 546 km<sup>2</sup>.



# Elus et institutions

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de la Communauté de communes, le conseil communautaire réunit, en séance publique, les délégués communautaires.

Ils ont été élus en mars 2014, lors des élections municipales, par suffrage universel direct, avec fléchage dans les communes de plus de 1000 habitants, et par ordre du tableau pour les communes de moins de 1000 habitants.

La représentation de chaque commune est définie en fonction de sa population, en application de l'article L5211-6 du Code général des collectivités territoriales.

Au total, le Territoire Nord Picardie compte 95 élus communautaires, soit le nombre minimal de sièges correspondant à la strate de population du Territoire Nord Picardie, augmenté de sièges supplémentaires dans la limite de 10 % selon la règle prévue à L5211-6-1 du CGCT.

## BUREAU

Le conseil communautaire élit en son sein un bureau qui représente l'organe exécutif de la communauté de communes.

Il est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et

de 13 conseillers communautaires qui se réunissent une fois par mois.

En 2017, le Bureau a tenu 11 séances.

Composition au 31 décembre 2017

### LE PRÉSIDENT

Laurent **SOMON** (Adjoint au maire de Bernaville)

### LES VICE-PRÉSIDENTS

Claude **DEFLESSELLE** (maire de Coisy)  
Vice-président en charge de l'économie et des finances

Christian **VLAEMINCK** (maire de Doullens)  
Vice-président en charge des équipements sportifs et bâtiments

Jean-Michel **MAGNIER** (maire de Beaumetz)  
Vice-président en charge du scolaire

Jean-Michel **BOUCHY** (maire de Naours)  
Vice-président en charge du tourisme

Francis **PETIT** (maire de Grouches-Luchuel)  
Vice-président en charge de l'érosion et de la GEMAPI

Daniel **POTRIQUIER** (maire de Bonneville)  
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Laurent **CRAMPON** (maire de Montonvillers)  
Vice-président en charge de l'enfance et de la jeunesse

François **DURIEUX** (maire de Beauquesne)  
Vice-président en charge de l'urbanisme, du PLUi et des ordures ménagères



Patrick **BLOCKLET** (maire de Talmas)  
Vice-président en charge de la voirie

Christelle **HIVER** (Adjoint au maire de Doullens)  
Vice-présidente en charge du personnel

Dominique **HERSIN** (maire de Candas)  
Vice-président en charge de l'action sociale

Anne-Sophie **DOMONT** (conseillère municipale de Villers-Bocage)  
Vice-présidente en charge de la culture

Catherine **PENET-CARON** (maire de Humbercourt)  
Vice-présidente en charge de l'insertion

### LES AUTRES MEMBRES

Frédéric **AVISSE**  
(maire de Molliens au Bois)

Gérard **BLONDEL**  
(maire de Heuzecourt)

Marie-France **CARPENTIER**  
(maire de Montigny-les-Jongleurs)

Alain **CHEVALIER**  
(maire de Gézaincourt)

François **CRÉPIN**  
(maire de Longueville)

Jean-Pierre **DOMONT**  
(maire de Villers-Bocage)

Annie **MARCHAND**  
(maire de Beaucourt-sur-l'Hallue)

William **N'GASSAM**  
(conseiller municipal de Doullens)

Pascal **PIOT**  
(conseiller municipal de Doullens)

Philippe **PLAISANT**  
(maire de Béhencourt)

Jean-Marie **ROUSSEAU**  
(maire de Rubempré)

Alain **ROUSSEL**  
(maire de Fienvillers)

Bernard **THUILLIER**  
(maire de Beauval)

## COMMISSIONS

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante selon le domaine qui leur est attribué. Elles se réunissent environ une fois par trimestre.

Elles sont au nombre de 14 :

- La commission Action sociale
- La commission Culture
- La commission Eau / Assainissement
- La commission Economie
- La commission Enfance / Jeunesse
- La commission Equipements sportifs / Bâtiments
- La commission Erosion / GEMAPI
- La commission Finances
- La commission Insertion
- La commission Personnel
- La commission Scolaire
- La commission Tourisme
- La commission Urbanisme / PLUi / Ordures ménagères
- La commission Voirie

# Organisation



## COMPÉTENCES

Le Territoire Nord Picardie exerce, de plein droit et en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et d'autres choisies. Les compétences obligatoires sont définies par l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales.

### Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace**  
pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur. Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- **Actions de développement économique**  
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Accueil des gens du voyage**  
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- **Ordures ménagères**  
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

### Compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**  
Le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- **Cadre de vie**  
Politique du logement et du cadre de vie.
- **Voirie**  
Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.
- **Bâtiment**  
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- **Action sociale**  
Intérêt communautaire défini le 28/09/2017

### Compétences facultatives

- **Etude du schéma directeur d'assainissement et zonage**
- **Assainissement non collectif**
- **Assainissement collectif** (uniquement CCBH\*)
- **Transports des élèves**
- **Ecole préélémentaire et élémentaire** (étude de faisabilité sur la CCBH)
- **Périscolaire** (uniquement CCB\*)
- **Enfance - Jeunesse**
- **Equipements sportifs** (CCBH, CCD\* et construction de la salle des sports de Mézerolles)
- **Actions culturelles**
- **Actions touristiques**
- **Participation à une intercommunalité associative concrète et vivante** (uniquement CCB)
- **Soutien et l'aide à l'animation du site Internet**
- **Mise en œuvre d'une communication par la réalisation et la diffusion d'un journal d'informations communautaire, la gestion de la charte graphique et du label de la communauté de communes** (uniquement CCB)
- **Services publics** (Gendarmeries, Perception pour CCB et CCBH)
- **Aménagement numérique du territoire**
- **Fourrière animale**
- **Mutualisation**



\* CCB : Communauté de Communes du Bernavillois  
CCBH : Communauté de Communes du Bocage-Hallue  
CCD : Communauté de Communes du Doullennais

## PRÉSENTATION

Avec la création de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, c'est une collectivité comptant désormais près de 350 agents qui a vu le jour. Très rapidement, une organisation administrative et opérationnelle a été mise en place pour répondre aux enjeux cruciaux de la CCTNP :

- Maintenir la proximité indispensable à la population, à ses usagers.
- Garantir le même niveau de service.
- Permettre à chaque agent de trouver sa place dans la nouvelle structure en fonction de ses compétences et de ses contraintes.



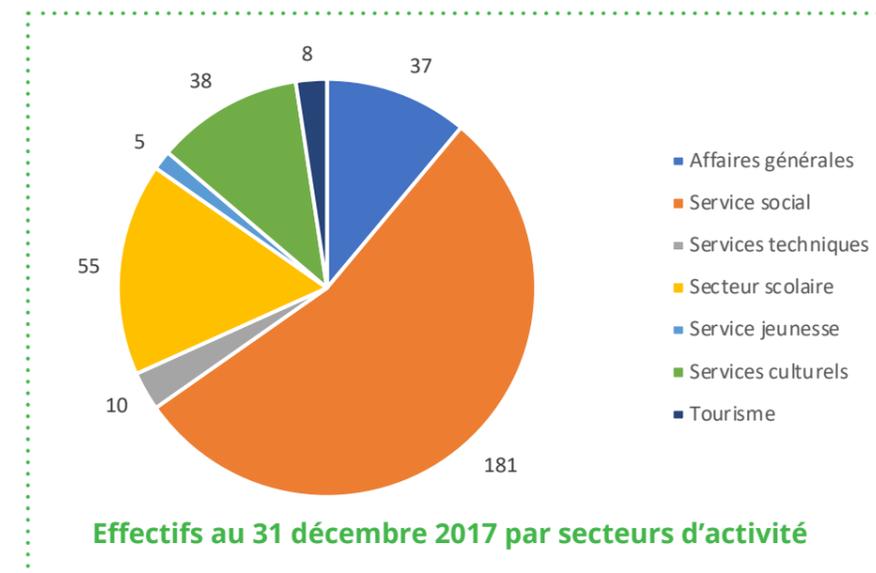
Un nouvel organigramme a été mis en place, des fiches de poste ont été rédigées et chaque agent a été invité à formuler ses vœux d'affectation.

Sous la direction de Mme Nelly Lambert, nommée directrice générale des services au 1<sup>er</sup> juillet 2017, ce sont 6 pôles de services qui travaillent au quotidien pour le territoire et sa population :

- Direction et supports
- Ressources
- Actions sociales
- Culture / Tourisme
- Enfance / Jeunesse / Scolaire
- Technique

Cette fusion a nécessité de la part de nos agents qu'ils fassent preuve d'adaptation, parfois de mobilité géographique ou fonctionnelle. Leur implication tout au long de l'année mérite d'être mentionnée.

Il est à noter que la fusion des 3 Communautés de communes du Bernavillois, du Bocage-Hallue et du Doullennais n'a pas occasionné d'augmentation de la masse salariale.



**Le personnel en quelques chiffres :**

Effectif au 31 décembre 2017 :

**334 agents**

dont 70 agents titulaires et 264 non titulaires

## RÔLES DES PÔLES DE SERVICES



Le pôle «Direction et Supports» rassemble le personnel de la direction générale, l'accueil, l'urbanisme, les marchés publics, l'économie ainsi que l'informatique et la communication.

Le pôle «Ressources», quant à lui, regroupe les ressources humaines, les finances, le dialogue social et la formation et sécurité.

Le pôle «Actions sociales» est un véritable service public local de solidarité et de proximité en direction de l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement des publics fragiles.

Le pôle «Culture / Tourisme» met en valeur notre territoire riche de patrimoine, de loisirs culturels, pour tous et en toutes saisons.

Le pôle «Enfance / Jeunesse / Scolaire» a pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants de 0 à 17 ans, grâce à des lieux d'écoute, d'information et d'accompagnement privilégiés. Ce sont aussi des lieux de socialisation et d'éveil pour les enfants.

Le pôle «Technique» assure l'entretien des bâtiments et du matériel de la CCTNP. Les agents effectuent les opérations techniques pour les différents services et surveillent le fonctionnement des installations et la gestion des espaces verts.

# Pôles de services

## URBANISME

### PLANIFICATION

Approbations le 27 novembre 2017 par l'assemblée communautaire :

- du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) du territoire du Bocage-Hallue
- du PLUi valant Programme de l'Habitat (PLUiH) et du RLPi (Règlement local de Publicité intercommunal) du territoire du Bernavillois

Dépenses (investissements) : 70 710,77 € réparties comme suit :

- Territoire du Bocage Hallue : 41900,41 €
- Territoire du Bernavillois : 28 810,36 €

Subventions perçues pour l'élaboration des documents : 86 198,56 €

- Etat : 50 000 € (le montant total de la subvention accordée pour les 2 PLUi confondus est de 100 000 €)
- Agence de l'eau (étude pluviale territoire du Bernavillois) : 22 249,10 €
- FEDER (étude pluviale territoire du Bernavillois) : 13 949,46 €



### APPLICATION DU DROIT DES SOLS



Le territoire du Bernavillois a bénéficié pour la dernière année de la convention de mise à disposition gratuite des services de l'Etat (DDTM d'Abbeville) pour les autorisations relevant de l'application du droit des sols.

Les territoires du Bocage-Hallue et du Doullennais disposent quant à eux d'un conventionnement tripartite (EPCI-commune-Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois) avec le service instructeur mutualisé d'Amiens métropole dont la facturation est établie suivant l'équivalent acte.

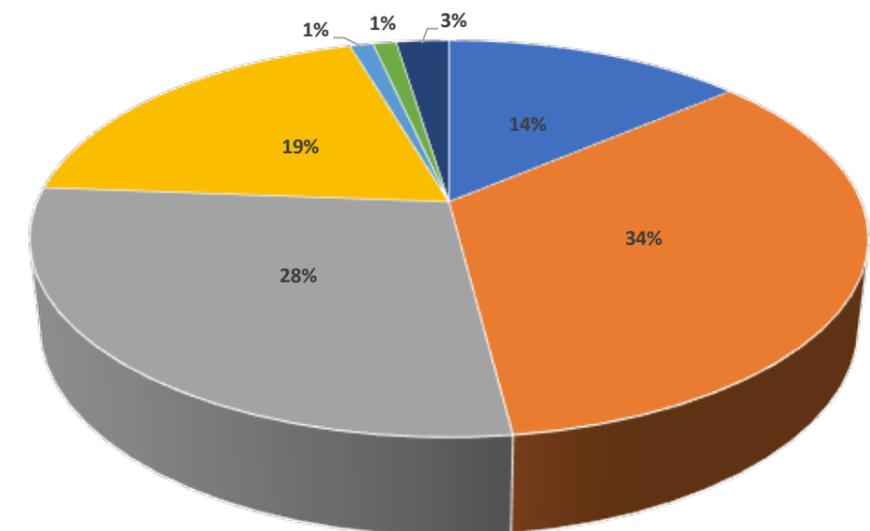
	Permis de construire	Déclaration préalable	Permis d'aménager	Permis de démolir	Certificat d'urbanisme d'information	Certificat d'urbanisme opérationnel
Equivalent acte	1	0.7	1.2	0.8	0.1	0.4

- Bilan sur l'année 2017 : 385,8 équivalents actes instruits sur les territoires du Doullennais et du Bocage-Hallue (voir tableau ci-dessus).
- Coût d'un équivalent acte : 236 €

## FINANCES

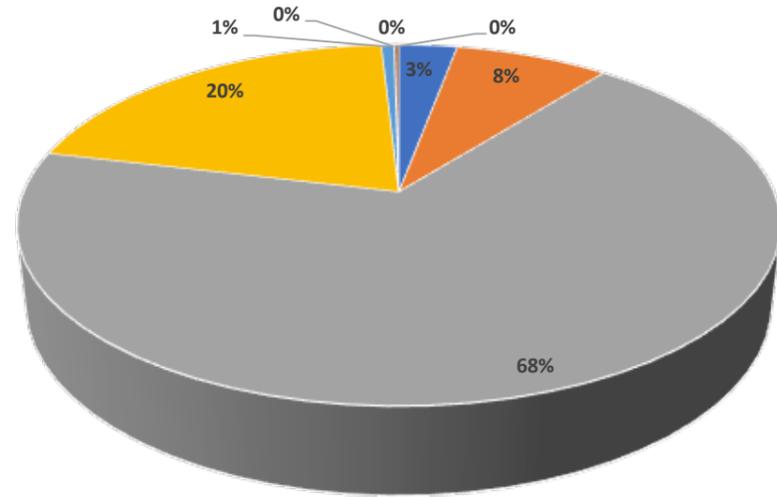
### Compte administratif 2017 du Budget Général

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



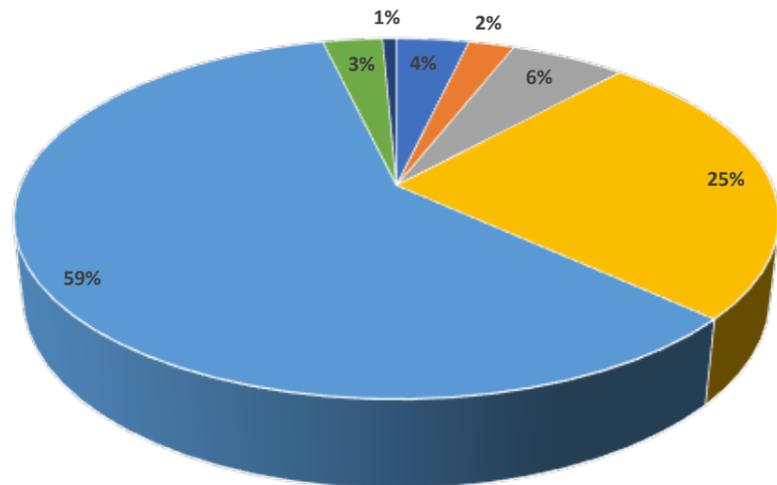
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 042 - Opérations d'ordre en section

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



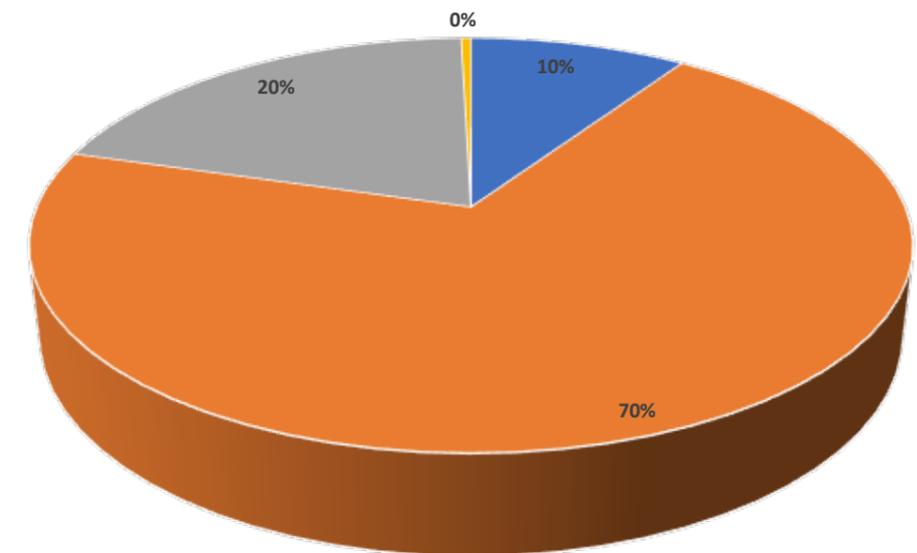
- 013 - Atténuation de charges
- 73 - Impôts et taxes
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels
- 70 - Produits des services
- 74 - Dotations et participations
- 76 - Produits financiers
- 042 - Opérations d'ordre entre section

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 041 - Opérations patrimoniales
- 204 - Subventions d'équipements versées
- 23 - Immobilisation en cours
- 040 - Fournisseurs et comptes rattachés

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 13 - Subvention d'investissement
- 040 - Fournisseurs et comptes rattachés
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 041 - Opérations patrimoniales

## ACTION SOCIALE



### Ses missions

Le Territoire Nord Picardie a fait le choix de s'engager dans la protection sociale par la prise de compétence de l'action sociale dont :

- la mise en place et la gestion d'un service d'aide à domicile.
- la mise en place et la gestion d'un service de portage de repas à domicile.
- la gestion d'un service de téléassistance.
- une maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA).
- les chantiers d'insertion.

La compétence action sociale constitue un lien social et solidaire très important pour la population âgée et/ou dépendante du Territoire Nord Picardie.

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est bénéficiaire d'un agrément qualité attribué par les services de la DIRECCTE enregistré sous le numéro SAP/20007095.

### Quelques chiffres

**Dépenses de fonctionnement : 2 497 718 €**

**Recettes de fonctionnement : 2 050 646 €**

### Aide à Domicile

La Communauté de communes propose un service d'aide à domicile qui permet d'accompagner celles et ceux, pour qui quotidiennement le ménage, la toilette ou encore la préparation des repas sont devenus difficiles à faire seuls.

**Dépenses de fonctionnement : 2 004 069 €**

**Recettes de fonctionnement : 1 644 373 €**

### Service Prestataire

- Nombre d'intervenantes : 164 agents
- Nombre de bénéficiaires : 421 personnes
- Nombre d'heures effectuées : 95 044 heures

### Service Mandataire

- Nombre d'intervenantes : 245 agents
- Nombre de bénéficiaires : 189 personnes
- Nombre d'heures effectuées : 66 336 heures

	Service Prestataire		Service Mandataire	
	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures
APA	326	103 736,80	204	78 564,54
PCH - 60 ANS	1	89,75	1	125,00
PCH + 60 ANS	17	5 764,15	12	8 070,75
ACTP - 60 ANS	7	1 238,25	4	1 758,00
DPAS Aide sociale	18	1 806,75	-	-
CARSAT	83	6 764,83	-	-
MSA	21	1 504,17	15	2 265,00
CNRACL	1	99,00	-	-
RSI	10	719,00	-	-
CPAM	2	97,25	-	-
CNMSS	2	149,00	-	-
Mutuelle	57	499,50	-	-
Fonds propres	28	1 861,58	14	1 551,75
<b>Total</b>	<b>573</b>	<b>124 330,03</b>	<b>250</b>	<b>92 335,04</b>

### Pour rappel, en 2016 :

- 651 personnes bénéficient du service «Aide à domicile»
- 167 634.00 heures ont été réalisées par les intervenantes

Frais de gestion : 0.50 € / h (sauf pour les bénéficiaires DPAS, CARSAT et MSA)

### Télé-Alarme

La solution de télé-alarme, proposée par la CCTNP, permet de prévenir un proche ou les secours en cas d'incident. Un dispositif simple et rassurant à la fois pour l'utilisateur et les proches.

Ce service permet donc à **310 personnes** âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou malades, de déclencher une alarme par simple pression sur un médaillon pouvant être porté en pendentif, bracelet, pincé sur un vêtement ou dans la poche.

Une convention a été signée avec le Conseil Départemental de la Somme en fixant un tarif dégressif pour les bénéficiaires de l'APA.

	Tarifs applicable aux communes de la CCTNP	Tarifs applicable aux communes extérieures
Bénéficiaires APA -10 %	0 €	0 €
Bénéficiaires APA +10 %	8.37 €	8.37 €
Autres bénéficiaires	14 €	15.02 €



### Service de portage de repas

Préparés par les cuisines centrales de sociétés de restauration les repas sont livrés froids en barquettes prêtes à réchauffer au micro-ondes.

Les menus proposés tiennent compte des besoins nutritionnels et sont adaptés en fonction des contraintes alimentaires des personnes (diabétiques ou au régime sans sel).

Ils sont composés d'une entrée (chaude ou froide), une viande ou poisson garni, un dessert, un potage et un fromage.

**Dépenses de fonctionnement : 284 133 €**  
**Recettes de fonctionnement : 236 325 €**

### Récapitulatif

- Nombre de bénéficiaires : 160 personnes
- Nombre de plateaux commandés : 38 614

	Tarifs applicable aux communes de la CCTNP
Repas à domicile	7 €



### Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA)

La MARPA «Les Nacres», ouverte depuis novembre 2006, comprend 18 logements pour une personne et un logement pour un couple, et se situe à Bernaville.

Lieu de vie adapté et agréable, elle s'adresse aux personnes qui souhaitent demeurer dans un environnement familial et chaleureux tout en bénéficiant de multiples services: repas, aides ménagères, télé-alarmes, occupations domestiques et activités de loisirs.

Propriété du Territoire Nord Picardie, elle est gérée par une association que préside Marie-France CARPENTIER, Maire de Montigny-les-Jongleurs.

**Dépenses de fonctionnement : 24 309 €**  
**Recettes de fonctionnement : 80 723 €**

**Dépenses d'investissement : 77 976 €**  
**Recettes d'investissement : 42 958 €**

### Récapitulatif

- Nombre de résidents : 19 personnes (le logement double était occupé par une seule personne)
- Taux d'occupation : 100 %



## Chantiers d'insertion

Le Territoire Nord Picardie assure un accompagnement spécifique aux personnes éloignées de l'emploi par le biais des Chantiers d'insertion.

Grâce à ce dispositif, une personne en situation précaire et désirant un retour à l'emploi, bénéficie d'un encadrement technique, de formations et d'un véritable accompagnement professionnel, pour une durée allant de 6 à 24 mois.

Cette action se décline en 4 points :

- Une embauche : Lors de sa recherche d'emploi, Pôle Emploi peut proposer à un bénéficiaire du RSA, un jeune de moins de 25 ans, un travailleur handicapé ou à un demandeur d'emploi de longue durée, d'intégrer un chantier d'insertion.
- Un accompagnement socio-professionnel : Chaque nouvel arrivant bénéficie alors, d'un accompagnement personnalisé, dans la définition et la mise en œuvre de son projet professionnel. Des actions relatives à la mobilité professionnelle (obtention du permis de conduire) peuvent être mises en place.
- Un encadrement technique : Deux plates-formes ont été mises en place. Le chantier «Bâtiments» et le chantier «Espaces verts». Les encadrants techniques apportent leur savoir-faire mais surtout leur «savoir-être» afin de redonner confiance, transmettre des savoirs concrets et « donner sens » au travail.
- Des formations : Un véritable dispositif de formation est mis à disposition du nouveau salarié. Des formations collectives en lien avec la thématique du chantier permettent l'adaptation au poste de travail.

**Dépenses de fonctionnement : 460 323 €**

**Recettes de fonctionnement : 346 153 €**

### Récapitulatif

- Nombre de bénéficiaires : 42 personnes (22 bénéficiaires du RSA)
- Nombre de bénéficiaires sortis du dispositif : 18 (répartition ci-contre)

Motif de sortie	Nbre	%
Fin de contrat	2	11
Démarches insuffisantes	6	33
Départ en retraite	0	0
Entrée en formation	5	28
Entrée en interim	2	11
Entrée en CDD	2	11
Démission	1	6
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100</b>

### Réalisations faites en 2017

- Sablage de la mairie à Humbercourt
- Travaux au cimetière et mur de clôture de la mairie de Beauval
- Office de tourisme à Doullens
- Les calvaires de Hem Hardinval
- Création d'un mur à la Citadelle de Doullens
- Logement communal de Terramesnil
- Travaux au cimetière d'Occoches



## CULTURE / TOURISME



### Ses missions

Le spectacle vivant, les bibliothèques, l'enseignement artistique et culturel et le patrimoine sont les quatre domaines privilégiés pour développer l'offre culturelle et en faire un outil au service des habitants.

Intéresser tous les publics, apporter aux habitants une meilleure connaissance de leur territoire, créer du lien social : autant d'objectifs sur lesquels les commissions culture et tourisme travaillent. Toutes les actions de développement culturel intercommunal sont en effet concertées avec les acteurs locaux.

Les missions de développement culturel et touristique du Territoire Nord Picardie sont :

- L'accès à une offre de spectacle vivant professionnel et de qualité
- Le développement des bibliothèques
- L'Enseignement artistique et culturel
- La promotion et la découverte du patrimoine

### Quelques chiffres

**Dépenses de fonctionnement : 2 046 764 €**

**Recettes de fonctionnement : 1 162 670 €**

### SPECTACLE VIVANT



**Dépenses de fonctionnement : 217 834 €**

**Recettes de fonctionnement : 58 613 €**

La programmation culturelle de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie propose chaque année des spectacles en direction de tous les publics (scolaire, famille, ...) et d'une grande diversité : théâtres, contes, musiques, chansons, danses.

- Nombre de communes d'accueil : 17 communes
- Nombre de spectacles scolaires (de la maternelle à la classe de 3<sup>ème</sup>) : 14 spectacles et 32 séances
- Nombre de spectacles tout public : 25
- Nombre de journées d'action culturelle\* : 10 journées et 507 lèves de l'enseignement primaire, collégiens concernés
- Nombre de spectateurs :
  - Scolaires : 2 227
  - Tout public : 1 490 spectateurs
  - Festival ptits Malins : 320 spectateurs
- Nombre de festivals (soutenus par la CCTNP) : 4 (Les Ptits Malins, Jazz à Montonvillers, Chez Wepes, Les comiques agricoles)

\* rencontres avec un comédien, artistes, ateliers, atelier cinéma ACAP (Association pour le Cinéma et l'Audiovisuel en Picardie)



## BIBLIOTHÈQUES



Le service de lecture publique joue un rôle essentiel en matière d'accès et de diffusion des savoirs et des connaissances.

C'est un service de proximité qui participe à l'épanouissement et au développement personnel de chacun, quel que soit son âge.

C'est dans cet esprit que le Territoire Nord Picardie encourage le plaisir de lire pour tous, à travers la mise en réseau des bibliothèques, le développement des ressources numériques, la formation et l'accompagnement des bibliothécaires

professionnels et bénévoles.

**Dépenses de fonctionnement : 147 901 €**

**Recettes de fonctionnement : 69 325 €**

- Nombre de bibliothèques : 15 bibliothèques structurées en réseau
- Nombre d'adhérents : 2 427 personnes
- Nombre de documents : 104 000 (livres, DVD, CD-audio, presse...) dont des fonds prêtés par la Bibliothèque départementale.
- Nombre d'animations : 70 animations réalisées en 2017

## ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique intercommunale remplit une mission d'enseignement, d'éducation artistique et culturelle, de création et de diffusion. Elle rayonne sur l'ensemble du territoire communautaire.

Intégrée au schéma départemental d'enseignement et de pratiques artistiques, l'école de musique a pour objectif d'harmoniser les enseignements et d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre d'enseignement sur le Territoire Nord Picardie.

Cette école permet de pratiquer la musique en amateur, pour le plaisir de tous ou pour préparer des diplômes d'études musicales.

Ouverte à tous les publics, enfants, adolescents et adultes, elle est accessible dès 4 ans. L'école de musique permet aux enfants d'intégrer un cursus de formation individualisé en trois cycles tout en participant aux ateliers de pratiques collectives.

**Dépenses de fonctionnement : 595 249 €**

**Recettes de fonctionnement : 56 293 €**

Nombre de sites d'enseignements : 10 (Bernaville, Candas, Doullens, Fienvillers, Flesselles, Naours, Pont-Noyelles, Querrieu, Talmas, Villers-Bocage)

- Nombre d'enseignants : 28 dont 2 intervenants en milieu scolaire.
- Nombre d'élèves inscrits : 335 (279 habitent la CCTNP et 56 sont hors CCTNP)



	Nbre d'élèves
Formation musicale (FM)	166
FM hors cursus (adulte, éveil, initiation)	84
Violon	11
Violoncelle	7
Flûte traversière	21
Clarinette	18
Saxophone	30
Trompette	18
Cor	3
Trombone	12
Tuba	6
Piano	53
Guitare	34
Percussions - Batterie	61
Guitares (électrique, basse, folk)	26

## CINÉMA «LE TIVOLI»

Le cinéma " Le Tivoli " est une salle de cinéma intercommunale située à Doullens, gérée par la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la Somme.

Cette salle possède 93 fauteuils et 3 places pour personnes à mobilité réduite.

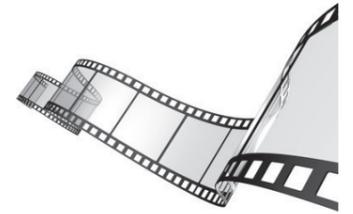
Elle est équipée d'un système pour la " 3D ", d'un système pour les sourds et malentendants et de l'audiodescription pour les malvoyants (Attention, tous les films ne possèdent pas cet avantage).

Le cinéma propose également des animations et événements toute l'année : Ciné goûter, Ciné anniversaire, Ciné concert, participation à la fête du cinéma et au Printemps du cinéma.

Le cinéma dispose aussi d'un hall d'accueil de près de 300 m<sup>2</sup>, un espace de convivialité qui offre la possibilité de mener des débats après les séances.

**Dépenses de fonctionnement : 44 725 €**

- Nbre d'entrées : 19 071 (tous tarifs confondus)
- Nbre de séances : 615 dont 138 œuvres «Art et Essai»
- Nbre de films diffusés : 160 (79 % joués en 3<sup>ème</sup> semaine de sortie, 11 % en 2<sup>ème</sup> semaine de sortie et 10 % en 4<sup>ème</sup> semaine de sortie)
- Dispositifs scolaires
  - Ecoles et cinéma : 1 230 entrées
  - Collège au cinéma : 587 entrées
- Comités d'entreprises : 32 CE partenaires



## OFFICE DE TOURISME



Promouvoir et valoriser les richesses du territoire sont les maîtres mots de la politique touristique et patrimoniale de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie. Le territoire dispose en effet de nombreuses richesses, parfois insoupçonnées, qu'il est nécessaire de faire découvrir et partager pour mieux les préserver. Le tourisme est également un vecteur de développement économique.

L'office de tourisme du Territoire Nord Picardie basé à Doullens accompagne, renseigne et oriente les visiteurs qui souhaitent découvrir le temps d'une journée ou plus l'univers fascinant des Citadelles, des beffrois et des souterrains-refuges qui constituent de véritables atouts touristiques et culturels.

**Dépenses de fonctionnement : 76 009 €**

**Recettes de fonctionnement : 13 852 €**

- Fréquentation au bureau : 2 693 personnes (dont 571 étrangers et 229 passages en boutique)
- Fréquentation des groupes (Janvier à Novembre) : 20 soit 563 personnes (¼ de scolaires et ¾ d'adultes)
- Fréquentation des individuels : 188 en Juillet et 264 en Août
- Journées du Patrimoine : 550 personnes
- Journées des Villes Fortifiées : 150 personnes
- Site Internet : 16 050 visites



#### CITÉ SOUTERRAINE DE NAOURS

Nichée à 20 minutes au nord d'Amiens et à une heure de la Baie de Somme, la Cité Souterraine est un site atypique situé au cœur d'un parc arboré de 10 hectares. Un environnement idéal pour venir découvrir les richesses historiques et patrimoniales du territoire picard mais également pour profiter du parcours aventure «Krobranch» et du mini-golf.

Le Territoire Nord Picardie développe l'activité du site à fort potentiel culturel et patrimonial pour proposer une visite à la fois ludique et éducative destinée au grand public.

**Dépenses de fonctionnement : 520 756 €**  
**Recettes de fonctionnement : 723 998 €**

**Dépenses d'investissement : 144 709,33 €**  
**Recettes d'investissement : 48 732 €**

- Nbre de visiteurs : 56 149 personnes
- Nbre d'accès aux souterrains : 40 704 entrées
- Nbre de repas servis : 4 522 couverts
- Chiffre d'affaires : 595 081.00 €



## ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE



### Ses missions

Soucieuse de son cadre de vie, le Territoire Nord Picardie a choisi de faire de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, une priorité.

### Quelques chiffres

**Dépenses de fonctionnement : 1 844 410 €**  
**Recettes de fonctionnement : 696 457 €**

**Dépenses d'investissement : 16 329 €**

#### ÉCOLES DU BERNAVILLOIS



Exercée initialement sur le territoire du Bernavillois, la compétence scolaire demeure communautaire pour ce périmètre. La gestion et l'entretien des bâtiments scolaires, le recrutement et la carrière des ATSEM, la gestion des achats de fournitures et des équipements numériques, la restauration des enfants ou encore la participation aux projets et à la vie scolaire des établissements, sont autant de missions que la Communauté de communes accompagne quotidiennement.

**Dépenses de fonctionnement : 663 861 €**  
**Recettes de fonctionnement : 173 109 €**

Ecole	Direction	Effectif	Nbre de classes	Nbre d'agents CCTNP (ATSEM, accompagnateurs, cantine, entretien)
La plaine du moulin - Agenville	Arnaud LAMBERT	115	5	6
L'encre et la plume - Bernaville	Marjorie MOYAUX	151	7	5
Jean de la Fontaine - Candas	Anne-Sophie DIEPPE	150	6	4
Jules Verne - Fienvillers	Sylvie MAISON	92	4	4
Les fontaines bleues - Mézerolles	Nathalie BONDELU	126	6	5

**Total des effectifs : 634 élèves (rentrée de septembre 2017)**





Ecole	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement
La plaine du moulin - Agenville	128 557 €	18 386 €	3 120 €
L'encre et la plume - Bernaville	135 543 €	36 561 €	4 298 €
Jean de la Fontaine - Candas	144 682 €	26 664 €	737 €
Jules Verne - Fienvillers	90 633 €	18 330 €	7 568 €
Les fontaines bleues - Mézerolles	164 446 €	73 168 €	/
<b>Totaux</b>	<b>663 861 €</b>	<b>173 109 €</b>	<b>15 723 €</b>

### Restauration scolaire

**Dépenses de fonctionnement : 157 983 €**  
**Recettes de fonctionnement : 126 352 €**

Prix du repas :

- 4,00 € pour les maternelles
- 4,10 € pour les primaires

Nbre de repas facturés :

- La plaine du moulin - Agenville : 7 737
- L'encre et la plume - Bernaville : 7 215
- Jean de la Fontaine - Candas : 6 970
- Jules Verne - Fienvillers : 4 775
- Les fontaines bleues - Mézerolles : 8 774

soit un total de 35 471 repas facturés.



### Accueils de Loisirs

Les petites et grandes vacances sont l'occasion pour les enfants et les jeunes de 3 à 16 ans de se reposer mais également de se divertir. Parce que les obligations des familles ne leur permettent pas toujours d'être avec eux durant toute ou partie des vacances, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie propose des ALSH (Accueils de Loisir Sans Hébergement) et des CAJ (Centres Animation Jeunesse). Le temps d'une semaine ou plus, les enfants peuvent ainsi être accompagnés dans de nombreuses activités et divertissements pratiqués collectivement.

**Dépenses de fonctionnement : 420 325 €**  
**Recettes de fonctionnement : 322 545 €**

Désignation	Secteur Doullens (CCTNP)	Secteur Villers-Bocage (CCTNP)
Nbre de centre organisés	5 ALSH pour les 3-12 ans 1 CAJ pour les 12-17 ans	8 ALSH pour les 3-12 ans 1 CAJ pour les 12-17 ans 2 séjours pour les 12-17 ans
Nbre d'enfants inscrits	327 enfants de 3 à 12 ans 67 jeunes de 12 à 17 ans	548 enfants de 3 à 12 ans 73 jeunes de 12 à 17 ans
Nbre de déjeuners	2 606 repas	6 938 repas
Nbre de journées offertes	5 264 journées pour les 3-12 ans 840 journées pour les 12-17 ans	8 688 journées pour les 3-12 ans 1 080 journées pour les 12-17 ans
Nbre d'heures consommées	29 597 heures pour les 3-12 ans 6 635 heures pour les 12-17 ans	69 178 heures pour les 3-12 ans 10 333 heures pour les 12-17 ans
Nbre d'animateurs	5 directeurs 2 adjoints 35 animateurs	22 directeurs 33 adjoints 108 animateurs
Taux de fréquentation	84.13 % pour les 3-12 ans 100 % pour les 12-17 ans	86.98 % pour les 3-12 ans 66.27 % pour les 12-17 ans

Désignation	Secteur Bernaville (PEP80)
Nbre de centre organisés	5 ALSH pour les 3-12 ans 1 CAJ pour les 12-17 ans
Nbre d'enfants inscrits	201 enfants de 3 à 12 ans 36 jeunes de 12 à 17 ans
Nbre de déjeuners	2 595 repas
Nbre de journées offertes	?? journées pour les 3-12 ans ?? journées pour les 12-17 ans
Nbre d'heures consommées	25 812 heures pour les 3-12 ans 4 160 heures pour les 12-17 ans
Nbre d'animateurs	4 directeurs 3 adjoints 31 animateurs
Taux de fréquentation	82.15 % pour les 3-12 ans 87 % pour les 12-17 ans



## Relais Assistant Maternels



Afin d'accompagner les assistants maternels du territoire dans leurs activités avec les tout petits mais également dans leurs relations avec les parents, un RAM (Relais Assistants Maternels) offre chaque semaine de nombreuses animations et moments d'échanges. Déployé sur trois sites (Bernaville, Doullens et Villers-Bocage) et animé par des professionnelles de la petite enfance, le RAM constitue un service de proximité dédié à la petite enfance.

**Dépenses de fonctionnement : 74 152 €**

**Recettes de fonctionnement : 39 746 €**

	Secteur Bernaville (PEP80)	Secteur Doullens (CCTNP)	Secteur Villers-Bocage (CCTNP)
Nbre d'assistants maternels	70	148	125
Nbre d'animations effectuées (dans les antennes)	69	18	27
Nbre d'animations effectuées (dans les communes)	27	27	61
Nbre d'assistants maternels reçus en rendez-vous	43	28	23
Nbre de familles reçues en rendez-vous	29	15	62
Nbre de sortie(s)	1	2	1
Nbre d'enfants ayant participé aux sorties	2	35	24



## TECHNIQUE



### Ses missions

Le service Technique du Territoire Nord Picardie est un service à multi-profil. Ses missions sont diverses et variées. En résumé, il doit :

- Elaborer et suivre les programmes d'entretien des voiries communales d'intérêt communautaire
- Participer activement à l'entretien de ces voiries et de leurs dépendances en réalisant les opérations de bouchage de nids de poules, de fauchage et débroussaillage des accotements...
- Assurer la collecte des déchets (*ordures ménagères et tri sélectif*) ⇒ confié à un SMIRTOM.
- Gérer le service de public d'assainissement non collectif (SPANC) et coordonner l'assainissement collectif
- Réaliser des diagnostics vente et contrôles travaux
- Valoriser et entretenir les espaces verts, et les espaces sportifs...
- Elaborer et mettre en place des programmes de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols et suivre l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages mis en place
- Gérer et entretenir les bâtiments intercommunaux (*électricité, peinture, plomberie, maçonnerie...*)

### Quelques chiffres

**Dépenses de fonctionnement : 3 936 347 €**

**Recettes de fonctionnement : 3 210 848 €**

**Dépenses d'investissement : 936 854 €**

**Recettes d'investissement : 821 608 €**

### VOIRIE

Liste des travaux d'entretien (Fonctionnement)

Communes	Rue	Montant TTC
Agenville	VCU102 rue d'en bas	3 070,20 €
Autheux	VC2 d'autheux à Doullens	12 480,00 €
	VC3 chemin de Fienvillers	2 819,04 €
	VC6 Chemin du hêtre	2 153,64 €
	VCU 105 rue de la ville	2 185,80 €
Authieule / Terramesnil Terramesnil / Beauval	Voie communale	70 110,00 €
Béalcourt	rue du Monchaux	11 376,96 €
Beaucourt-sur-l'Hallue	Chemin de Montigny	2 419,20 €
	Rue du Vieux Cimetière	2 077,92 €
Beaumetz	VC 103 rue de Bernaville	3 565,20 €
	VC 2 chemin de la plaine du bois	7 320,00 €
	VCR 204 chemin Pierrot	2 318,40 €
Beauquesne Outrebois Hem-Hardinval / Longuevillette	Rue de Bas Rue d'Occoches Voie communale	49 482,00 €
Béhencourt	Chemin de la Houssoye	11 718,72 €
	Rue de l'Eglise	1 647,36 €



Liste des travaux d'entretien (Fonctionnement) - suite

Bernâtre	VC 2 passage à niveau	721,87 €
Bernaville	CR3 Chemin de Royon rue du Château VC 1 Chemin d'Autheux	781,37 € 1 959,66 € 167,04 €
Berneuil	Rue de la mairie VC3 chemin de Lanches	342,00 € 2 277,04 €
Boisbergues	VCR202	2 009,28 €
Bonneville	4, chemin de Canaples VC6 Chemin du Pont VCR 204 Chemin de la petite routière	6 077,64 € 7 846,61 € 7 920,00 €
Candas	CR 11 de Candas à Beauval	15 600,00 €
Cardonnette	Carrefour Alsace/Beauvoir Chemin de Beauvoir Lot. MT Dubois	636,48 € 1 450,80 € 4 820,40 €
Chemins ruraux	-	151 924,14 €
Coisy	Route de Poulainville Rue du Pierrot	27 939,60 € 44 815,68 €
Contay	Rue Jubart	1 698,84 €
Domesmont	VC2	198,00 €
Épécamps	VC1 vers Vacquerie	9 981,73 €
Fieffes-Montrelet	VC 3 dit du Voitier VC2 chemin du Baillon	7 200,00 € 571,58 €
Flesselles	Rue de la Gare Rue Grellière	2 100,00 € 17 094,00 €
Fréchencourt	Rue de Fréchencourt Rue de Saint Gratien	3 121,56 € 4 258,80 €
Frohen-sur-Authie	VCU101 rue du marais de Béalcourt	5 191,20 €
Gorges	VC3	8 172,44 €
Heuzecourt	VC4 VCU 101 rue de Grimont	15 480,00 € 6 576,00 €
Hiermont	Longue rue rue Camus	7 920,00 € 6 532,80 €
Montigny sur l'hallue	Résidence du Parc	14 835,60 €
Montonvillers	Rue de l'Eglise - partie 2	5 616,00 €
Naours	Fossé Rue Brulé Rue Mal Montée	10 904,40 € 1 703,52 € 5 616,00 €
Pont Noyelle	Rue de Noëlle Voie Nouvelle lotissement	4 293,90 € 4 635,18 €
Prouville	VC2 chemin de Grimont	38 193,12 €
Rainneville	Rue de Cardonnette Rue du Stade	21 060,00 € 17 082,00 €

Talmas	Chemin de la Croix Rue Battreux Rue de Notre Dame Rue du Cimetière	917,28 € 13 706,52 € 11 728,08 € 9 991,80 €
Villers Bocage	Diverses Rues Impasse des battreux Rue de l'Eglise	8 954,78 € 8 266,92 € 5 551,72 €
<b>Total</b>		<b>741 187,82 €</b>

Liste des travaux d'entretien (Fonctionnement)

Communes	Rue	Montant TTC
Candas	VC4 vers Beauval	18 243,53 €
Cardonnette	Place de l'Eglise Rue d'Alsace	53 055,44 € 4 352,40 €
Contay	Aire de retournement	3 891,89 €
Domléger-Longvillers	Ruelle Grenon et VC9	23 349,10 €
Doullens	cité Thélu	9 124,56 €
Fieffes-Montrelet	rue de la ville	891,86 €
Flesselles	Cimetière	11 676,00 €
Fond de concours	Berneuil 50% de la chaussée	4 633,80 €
Grouches Luchuel	rue de la chapelle rte de Bouquemaison	14 768,40 € 23 073,60 €
Le Meillard	CR 2 chemin du Fay	23 698,80 €
Maizicourt	VCR 205 chemin des Pottiers	5 086,56 €
Molliens au Bois	Rue Jean Péronne	19 305,79 €
Montonvillers	Rue de l'Eglise	11 080,68 €
Naours	Le Moulin	14 248,26 €
Pont Noyelle	Rue de la Prairie	13 010,40 €
Saint Gratien	Rue de Fréchencourt	13 846,56 €
Talmas	Rue des Acacias Rue du Pré Bégon	86 863,62 € 17 077,32 €
<b>Total</b>		<b>371 278,57 €</b>

ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement et dans une optique de développement durable, le Territoire Nord Picardie a délégué la collecte et le traitement des déchets au SMIRTOM du Plateau Picard Nord pour l'ensemble de ses communes.

**Montant versé au SMIRTOM : 2 629 171 €**

Taux de recouvrement : 12,04 % appliqué sur la taxe foncière



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'action du SPANC du Territoire Nord Picardie s'inscrit dans la démarche de développement durable, en concourant à protéger la qualité des eaux souterraines qui reçoivent les eaux usées des ménages.

Il a un rôle de conseil auprès des usagers dans la construction et l'entretien de leur filière d'assainissement.

Il a pour mission :

- Le contrôle lors des ventes
- Le contrôle de l'existant
- Le contrôle à la conception
- Le contrôle à la réalisation

**Dépenses de fonctionnement : 43 638 €**  
**Recettes de fonctionnement : 109 356 €**

Nombre de contrôles réalisés :

- 3 diagnostics de l'existant
- 45 diagnostics en cas de vente
- 38 contrôles de conception et d'implantation
- 29 contrôles de bonne exécution
- 15 suivis des dossiers de subvention

Résultats des diagnostics :

- 28 % des installations contrôlées sont « conformes » à la réglementation en vigueur.
- 38 % des installations contrôlées sont des installations incomplètes ou présentant un défaut.
- 7 % des habitations contrôlées ont une absence totale d'ouvrage d'assainissement.

Il faut noter que 27% des installations diagnostiquées sont en « risque sanitaire ». Dans ce cas, le propriétaire a un délai de 4 ans pour réaliser les travaux de mise en conformité. L'étude de sol est obligatoire avant les travaux.



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Seules les eaux usées des zones où l'habitat est concentré sont récupérées par un réseau collectif puis dirigées vers une station d'épuration pour y être traitées avant le rejet en milieu naturel.

L'assainissement collectif du Territoire Nord Picardie est uniquement géré sur le secteur Bocage-Hallue soit :

- en régie avec prestation de service.
- en délégation de service publique avec VEOLIA.
- en régie assuré par un syndicat mixte.



**Dépenses de fonctionnement : 451 175 €**  
**Recettes de fonctionnement : 653 972 €**

**Dépenses d'investissement : 198 278 €**  
**Recettes d'investissement : 642 667 €**

Lieu d'implantation de la station d'épuration	Capacité de traitement prévue (Equivalent Habitant)	Débit de référence (m <sup>3</sup> /jour)	Milieu récepteur
Flesselles (1983)	2 250 EH	338	Infiltration sablée
Pont-Noyelles (1978)	1 500 EH	269	Rejet superficiel
Rubempré (2010)	1 400 EH	233	Noues d'infiltration
Saint-Vaast-en-Chaussée (2002)	767 EH	120	Infiltration sablée
Villers-Bocage (1992)	1 900 EH	300	Infiltration sablée

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Territoire Nord Picardie gère l'aire d'accueil située sur la commune de Doullens, conformément à la loi « Besson » qui figure dans les compétences obligatoires de la CCTNP.

La gestion de celle-ci a été confiée à la société « L'Hacienda ».

Quelques éléments chiffrés :

- Capacité d'accueil : 20 emplacements avec 10 blocs sanitaires
- Période d'ouverture : Toute l'année
- Nombre d'occupants sur l'année : 119
- Nombre de familles entrées : 46
- Nombre de familles sorties : 44
- Taux d'occupation moyen : 24.75 %
- Nombre de nuitées cumulées : 1 652



## LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS

La CCTNP assure la compétence « érosion / ruissellement » sur son territoire. Elle gère les études, les travaux et l'entretien des ouvrages.

Cette compétence a pour but de limiter les ruissellements sur nos communes et sur les voies. Le principe de ces ouvrages positionnés de la source de l'écoulement jusqu'à l'exutoire est de ralentir la vitesse de l'eau et de contenir les matières (terre, sable, gravier...) afin de préserver les habitations et la population.

Les ouvrages en place sont des bassins de rétention, des fossés, des haies ou des fascines.

	Bernavillois	Bocage-hallue	Doullennais
Etude hydraulique complémentaire	-	réalisée	réalisée (en 2017)
Concertation avec exploitants et propriétaires	réalisée	réalisée	à réaliser (en 2017-2018)
Déclaration d'intérêt général	réalisée (en 2017)	réalisée	-
Entretien des ouvrages	2 ouvrages et curage pour 37 500 € TTC		



## CHEMINS DE RANDONNÉES

Pour vous permettre de découvrir les nombreuses richesses du territoire, la Communauté de Communes propose plus de 150 kilomètres de circuits de randonnée. En plus de la balade sportive, ses sentiers sont l'occasion de découvrir le patrimoine naturel de notre territoire et son histoire.

Entretien réalisé :

- Fauchage
- Taille
- Balisage

Quelques circuits de randonnée :

- La croix de Pierre (10 km autour de Gézaincourt)
- Les Saules (12 km autour de Beauval)
- Le Bon Air (13 km autour d'Authieule)
- Le Patis (8 km autour de Barly)
- Le Tortillard (12 km autour de Beauquesne)
- Traversée du Ponthieu (6 km)
- Environ 80 km de randonnée non balisée sur le Bocage-Hallue



## BÂTIMENTS

Le service Technique s'occupe également de l'entretien et de la gestion du patrimoine immobilier de la Communauté de Communes sur le territoire.

Listes des bâtiments dont la CCTNP est propriétaire :

- Administratifs :
  - AGORA de Doullens
  - Antenne de Villers-Bocage
  - Antenne de Bernaville
  - Ex-perception de Bernaville
- Gendarmerie (propriété de la CCTNP, location à la Gendarmerie) :
  - Bernaville
  - Villers-Bocage
- Gymnase (utilisation par les collèges respectifs et les associations sportives) :
  - Bernaville
  - Villers-Bocage
- MARPA de Bernaville (propriété de la CCTNP, gestion par une association)
- Aire d'accueil des gens du voyage (propriété de la CCTNP, gestion déléguée à l'Hacienda)
- Cinéma «Le Tivoli» de Doullens (propriété de la CCTNP, exploitation par la FDMJC sous forme de convention)



- Proxi Service de Beauquesne (propriété de la CCTNP, exploitation par Proxi par l'intermédiaire de gérant)
- Ecoles du Bernavillois :
  - Agenville
  - Bernaville
  - Candas
  - Fienvillers
  - Mézerolles
- Logements locatifs :
  - T4 à Bernaville
  - T3 à Doullens

Listes des bâtiments dont la CCTNP est locataire :

- Office de tourisme à Doullens
- Ancien captage de Doullens
- Parking à l'ex sous-préfecture de Doullens
- Garage à Bernaville



## MARCHÉS PUBLICS EN COURS

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie passe de nombreux contrats (fournitures, travaux, services) afin de répondre à ses besoins, et pouvoir de ce fait, poursuivre son action à visée d'intérêt général et de service public.

Ainsi, les contrats conclus sont qualifiés de marchés publics, et soumis aux obligations légales et réglementaires imposées par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Voici ceux actuellement en cours :

- Centre aquatique de Doullens
- Salle des sports de Mézerolles
- Hôtel d'entreprises de Bernaville



## DÉNEIGEMENT

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a élaboré un plan de déneigement en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme.

Il permet en cas de précipitations neigeuses de désenclaver chaque commune du territoire. Le but étant de rendre les routes circulables à vitesse modérée.

Nombre de prestataires dédiés par territoire :

- Bernavillois : 8
- Bocage-Hallue : 6
- Doullennais : 3



---

# Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

AGORA  
2, rue des sœurs grises  
BP 40017  
Tél. : 03 22 77 80 00  
contact@cctnp.fr

---

Agenville | Autheux | Authieule | Barly | Bavelincourt | Béalcourt | Beaucourt-sur-  
l'Hallue | Beaumetz | Beauquesne | Beauval | Béhencourt | Bernâtre | Bernaville |  
Berneuil | Boisbergues | Bonneville | Bouquemaison | Brévillers | Candas | Coisy |  
Contay | Conteville | Domesmont | Domléger-Longvillers | Doullens | Épécamps |  
Fieffes-Montrelet | Fienvillers | Flesselles | Fréchencourt | Frohen-sur-Authie |  
Gézaincourt | Gorges | Grouches-Luchuel | Hem-Hardinal | Heuzecourt |  
Hiermont | Humbercourt | LaVicogne | LeMeillard | Longuevillette | Lucheux |  
Maizicourt | Mézerolles | Mirvaux | Molliens-au-Bois | Montigny-les-  
Jongleurs | Montigny-sur-l'Hallue | Montonvillers | Naours | Neuville |  
Occoches | Outrebois | Pierregot | Prouville | Rainneville | Remaisnil |  
Rubempré | Saint-Acheul | Saint-Gratien | Talmas | Terramesnil | Vadencourt |  
Villers-Bocage | Wargnies

---